

Circulaire n° 2023-054

Circulaire

aux administrations communales,

Objet : Informations au sujet de l'accessibilité des élections communales

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,

Le Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région a élaboré un Plan d'action national de mise en œuvre de la convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées afin d'implémenter des mesures pour que les personnes en situation de handicap puissent effectivement et pleinement participer à la vie politique et à la vie publique.

A cet effet, différents acteurs, à savoir l'asbl « Ligue HMC », le service « KLARO » sous l'asbl « APEMH », l'asbl « Info-Handicap », l'Institut pour déficients visuels, la Fondation « Zentrum fir politesch Bildung » ainsi que le Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région proposent de mettre en place des moyens adaptés pour les personnes avec un handicap mental, ainsi que pour les personnes qui ont des compétences de lecture et d'écriture limitées afin d'assurer la participation sans l'aide d'une tierce personne aux élections.

Le groupe de travail a rédigé plusieurs documents en langage facile à lire pour faciliter l'accès aux informations à tous :

La brochure « Accessibilité des bureaux de vote »

L'accès des personnes à mobilité réduite aux bureaux de vote devra être assuré. La brochure « Accessibilité des bureaux de vote » contient de plus amples informations ainsi que des recommandations à ce sujet. La brochure existe seulement en version digitale.

www.info-handicap.lu

Le pochoir tactile « Walschabloun »

Beaucoup de personnes présentant des troubles de la vue votent par correspondance. L'identification des candidats n'est pas évidente et l'aide d'une tierce personne est dès lors nécessaire. La « Walschabloun », un pochoir tactile rend accessible le vote en toute indépendance: L'électeur peut, par conséquent, choisir les candidats ou la liste de manière autonome.

www.cc-cdv.lu/fr/services/pochoir



Le livret « Check Politik : Les élections communales au Luxembourg »

Check Politik est une série de livrets avec des contenus faciles à lire. L'édition actuelle porte sur les élections communales au Luxembourg et on y trouve des explications sur le fonctionnement des communes et les procédures électorales. Les livrets s'adressent ainsi au grand public en général et aux personnes ayant des difficultés d'apprentissage ou de lecture en particulier.

<https://zpb.lu/gemengewalen/>

Une version facile à lire de la convocation et des instructions pour l'électeur – pour chaque circonscription et pour le vote par correspondance.

En effet, l'accessibilité des élections n'est garantie que si tous les documents officiels distribués sont compréhensibles et accessibles à tous les électeurs. Le fait d'écrire les documents dans un langage facile à lire, facilite l'accès aux informations à une population plus élargie, ceci dans une « optique d'inclusion ».

<https://klaro.lu/themen/wahlen/>

Tous ces documents et informations sont aussi disponibles sur les sites internet suivants :

- www.elections.public.lu
- www.mfamigr.gouvernement.lu

D'autres informations utiles afin de garantir la diffusion d'informations en format accessible se trouvent sur guichet.lu:

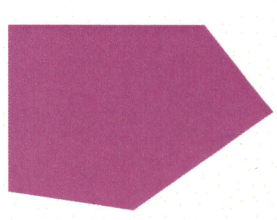
Guichet.lu

- ➔ <https://guichet.public.lu/fr/support/leichte-sprache/elections-communales-infos.html>
- ➔ <https://guichet.public.lu/de/support/leichte-sprache/elections-communales-infos.html>

Vidéo d'explication

Dans le cadre de la campagne « Je peux voter », des vidéos sont disponibles, expliquant comment voter dans un système de vote majoritaire et proportionnel ainsi que des témoignages de résidents motivés à participer aux prochaines élections.





Si vous souhaitez des renseignements complémentaires, Madame Nathalie Calmes du Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région (tél. : 247-86557, e-mail : nathalie.calmes@fm.etat.lu) se tient à votre disposition.

Veillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, l'assurance de ma parfaite considération.

Le Ministre de la Famille et de l'Intégration,



Corinne Cahen

